



Me Philippe VILLEFRANCHE
Avocat au Barreau de l'AIN
12 Rue Gabriel VICAIRE 01000 BOURG EN BRESSE
(Tél. 04 74 23 52 20)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

**D'UNE MAISON D'HABITATION de PLAIN-PIED
SISE SUR LA COMMUNE de CHAVEYRIAT (01660)
67 Route de VONNAS – 17 D Lotissement du Village**

MISE A PRIX : 73 700,00 EUROS

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de CHAVEYRIAT (01660) – 67 Route de VONNAS – 17 D
Lotissement du Village - Cadastrée : Section A Numéro : 1069 pour 8 ares
99 centiares :

1 - Construction comprenant un séjour-cuisine ouverte (37,35 m²), un
couloir (3,49 m²), trois chambres (9,49 m², 8,19 m² et 9,15 m²), une salle
de bains (5,11 m²), des toilettes (1,39 m²), outre un garage accolé de 29,50
m² et un terrain clôturé attenant – Tout à l'égout – Cheminée à insert bois -
Convecteurs électriques qui ne fonctionnent pas.

2 - **Les 1/20ème indivis** portant sur des biens en nature d'espace commun
et de voirie commune cadastrés **Section A Numéros : 1073 et 1074** - Lieudit
"Le VILLAGE" pour 33 ares et 15 Centiares.

L'ensemble formant le LOT N° 17 du lotissement dénommé "Lotissement
du VILLAGE", autorisé par arrêté délivré par le Préfet de l'AIN le 23 Juillet
1980, dont l'ensemble des pièces constitutives a fait l'objet d'un dépôt
au rang des minutes de Me FAURE Jean, alors Notaire à MONTREVEL en
BRESSE (01), suivant acte reçu le 4 Novembre 1981, publié au Service de la
Publicité Foncière compétent le 13 AVRIL 1982 : Volume 4452 Numéro 23.

Biens occupés par l'actuelle propriétaire.

ADJUDICATION LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2020 à 14 Heures

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal JUDICIAIRE
de BOURG EN BRESSE (AIN) statuant en matière de saisie immobilière,
siégeant à la CITE JUDICIAIRE de ladite Ville :
32 Avenue ALSACE-LORRAINE

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Cabinet de Me
VILLEFRANCHE Philippe, Avocat, 12 Rue Gabriel VICAIRE - 01000 BOURG
EN BRESSE (Tél. 04 74 23 52 20), et pour consulter le cahier des conditions
de la vente au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal JUDICIAIRE de
BOURG EN BRESSE (AIN), Service des saisies immobilières à la CITE JUDI-
CIAIRE où il est déposé. (RG 19/00011).

On ne peut miser que par le Ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de
BOURG EN BRESSE (AIN).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Cabinet de Me
VILLEFRANCHE Philippe, Avocat, 12 Rue Gabriel VICAIRE 01000 BOURG EN
BRESSE (Tél. 04 74 23 52 20), et pour consulter le cahier des conditions de la
vente au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal JUDICIAIRE de BOURG
EN BRESSE (AIN), Service des saisies immobilières à la CITE JUDICIAIRE,
où il est déposé. (RG. 19/00011).

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à
l'ordre du "Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'AIN" de 10 %
du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 Euros.

Pour extrait : Me VILLEFRANCHE Philippe.

CA 49685 16/07/20

Eco de l'Ain - n° 29 du 16/07/2020